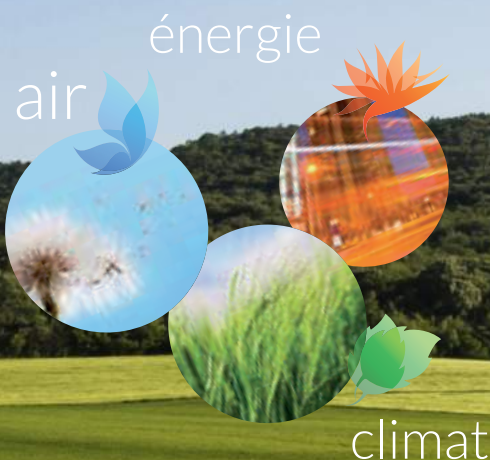




QUALITÉ DE L'AIR

QUELS RÉSULTATS POUR 2015 ?

EDITO

Benjamin SAINT-HUILE
Président de la Communauté
d'Agglomération Maubeuge-
Val de Sambre

Damien DUCANCHEZ
Président du Syndicat Mixte
de l'Arrondissement d'Avesnes

Jacques PATRIS
Président d'atmo Nord – Pas-de-Calais

*“ L'idée est de voir naître
un programme de
surveillance de la qualité
de l'air ambitieux et
concret, pour le Nord,
le Pas-de-Calais
et la Picardie. ”*

Soutenue par vos élus, la surveillance de l'air est assurée quotidiennement, au travers d'un dispositif de mesures, de prévisions et de données modélisées.

Vos collectivités, par leur implication au sein d'atmo Nord – Pas-de-Calais, contribue aussi à développer des supports écrits et multimédia pour vous informer sur l'état de l'air, son évolution et sur les prévisions.

Ce bilan de la qualité de l'air sur votre territoire, dont nous espérons que vous apprécierez la lecture, en est l'exemple. Vous y trouverez les résultats de l'année 2015, les études menées, des chiffres clés, quelques indicateurs sur les polluants et les gaz à effet de serre rejetés sur votre secteur, etc.

Ce travail collaboratif, mené depuis plusieurs années avec nos partenaires, se renforcera en 2016 pour définir ensemble les prochaines actions de surveillance de la qualité de l'air, en termes de mesures, d'études, d'accompagnement et d'informations pour la période 2017-2021. A partir d'une bonne vision des réalités et des enjeux, l'idée est de voir naître, dans quelques semaines, un programme de surveillance de la qualité de l'air ambitieux et concret, pour le Nord, le Pas-de-Calais et la Picardie.

Vous l'aurez compris, il n'est d'autre finalité pour nos organismes que de servir le territoire, l'ancrage territorial, avec vous et nos représentants. Voilà notre axe fondateur, ce sans quoi nous ne serions pas ce que nous sommes, des partenaires de l'action citoyenne.

QUALITÉ DE L'AIR : QUELS CONSTATS ?

SUR VOTRE TERRITOIRE



POUR NOTRE SANTÉ ET POUR L'ENVIRONNEMENT

La population est de plus en plus sensible à la qualité de l'air qu'elle respire. En effet, depuis 2008, la pollution de l'air reste l'une des préoccupations premières des Français parmi les problèmes liés à la dégradation de l'environnement^[1].

Des études récentes, françaises et internationales, vont dans ce sens et mettent en évidence **des impacts directs et indirects de la pollution atmosphérique sur la santé humaine**^[2,3,4]. Selon le projet européen Aphekom^[2], des gains sanitaires significatifs pourraient être réalisés si les valeurs guides de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) étaient respectées pour certains polluants de l'air, et notamment les particules en suspension^[5].

Sur le Nord et le Pas-de-Calais, l'évaluation de ces gains sanitaires a récemment été mise à jour sur les agglomérations de Lens-Douai, Lille, Maubeuge et Valenciennes pour la période 2008-2010^[3]. Les impacts sont largement dominés par l'exposition à long terme des particules. Ainsi, **chaque**

année, sur ces quatre agglomérations, environ 750 décès non-accidentels pourraient être retardés, et près de 210 hospitalisations pour causes respiratoires et 110 pour causes cardiaques seraient évitées, si les concentrations en particules PM10 respectaient la valeur guide de l'OMS.

Un Plan pour la Protection de l'Atmosphère, commun au Nord et au Pas-de-Calais, vise à limiter ces impacts en mettant en œuvre des actions pour réduire les concentrations de polluants auxquels nous sommes exposés.

^[1]Enquêtes Service de l'Observation et des Statistiques (SoeS)

^[2]Programme Européen APHEKOM www.aphekom.org

^[3]Evaluation de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique urbaine dans 4 agglomérations du Nord - Pas-de-Calais, 2008-2010, Invs-atmo, janvier 2016.

^[4]Invs-Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire, 6 janvier 2015

^[5]Valeurs guides de l'OMS : concentrations moyennes annuelles en particules PM2,5 de 10 µg/m³ ou en particules PM10 de 20 µg/m³. En 2012, le Centre International de Recherche sur le Cancer - OMS a classé la pollution de l'air extérieur et la pollution particulaire comme cancérigène pour l'Homme.

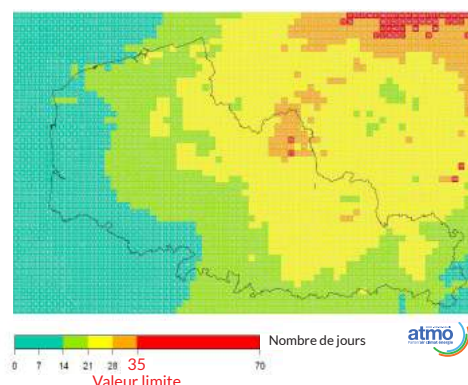
UN PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE REGIONAL

Une forte densité de population, un réseau de transport au carrefour de l'Europe, une urbanisation croissante, une agriculture et une industrie très présentes, les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont soumis à des sources de pollution atmosphérique multiples et variées. Jusqu'en 2012, la valeur limite journalière pour les particules PM10 était régulièrement dépassée sur les deux départements. Ce non-respect de la réglementation a conduit l'Europe à assigner la France devant la cour de justice de l'Union Européenne. Depuis 2013, ce contentieux concerne 10 zones administratives de surveillance, dont celle de Douai-Béthune-Valenciennes, et l'Europe somme la France de mettre en place des mesures efficaces.

Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), adopté en mars 2014 par les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais, engage 26 actions visant à améliorer la qualité de l'air, pour diminuer les émissions atmosphériques et se conformer aux normes européennes (-31 % des émissions en PM10, -40 % en PM2,5 et -33 % en NO_x). Depuis la signature de l'arrêté interpréfectoral du 1^{er} juillet 2014, les actions réglementaires sont contrôlables et leur non-respect peut entraîner des sanctions.

atmo Nord - Pas-de-Calais a accompagné ce PPA et a évalué les concentrations de polluants à échéance 2020, à partir de l'estimation des émissions avec la mise en œuvre des actions du PPA. Pour les particules PM10, cette simulation montre que moins de 50 000 personnes seraient encore exposées à

des concentrations, supérieures à la valeur limite journalière dans l'agglomération lilloise, en 2020 (correspondant aux 2 mailles en rouge sur la carte). Ces dépassements concernaient, en 2010, plus de 1,7 millions de personnes et presque 2,5 millions en 2008, sur une zone plus étendue comprenant l'agglomération lilloise, une partie du bassin minier et une partie de l'ouest de l'agglomération dunkerquoise.



Estimation du nombre de jours en 2020 avec une concentration journalière en particules PM10 > 50 µg/m³

Les données relatives aux particules PM10 sont simulées (sur la base des émissions de polluants estimées et les actions du PPA Nord - Pas-de-Calais) puis transformées en moyenne journalière et cartographiées à la maille de 3 km x 3 km. La réglementation impose de ne pas dépasser la concentration de 50 µg/m³ plus de 35 jours par an pour respecter la valeur limite.

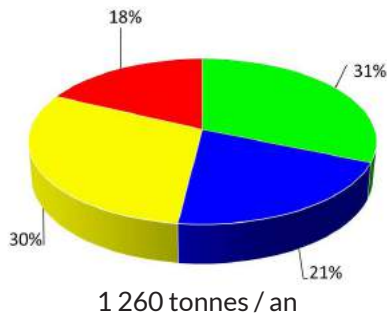
QUALITÉ DE L'AIR : D'OÙ VIENNENT LES POLLUANTS SUR VOTRE TERRITOIRE ?



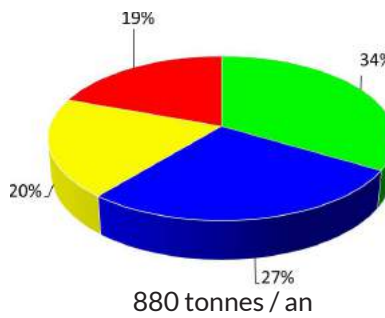
ORIGINES DES ÉMISSIONS EN 2010 ET EN 2020

**PARTICULES EN
SUSPENSION**
de diamètre
< 10 micromètres (µm)
(PM10)

SITUATION 2010



SCÉNARISATION 2020



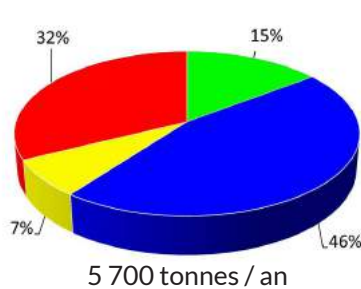
- Industries, déchets, énergie et construction
- Résidentiel tertiaire
- Transports
- Agriculture + autres (sources d'origines naturelles, etc.)



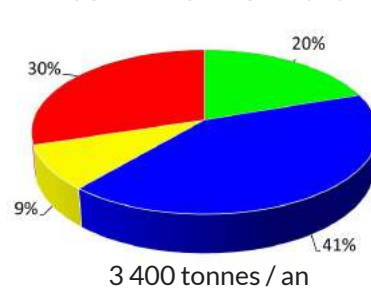
Source : Inventaire **atmo** NPdC
A2010_M2012_V2 et
A2020PPA_M2014_V2

**OXYDES D'AZOTE
(NOx)**

SITUATION 2010



SCÉNARISATION 2020



En 2010, les **particules en suspension PM10** émises sur les territoires de la CA Maubeuge-Val de Sambre et du Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes étaient issues à **part équivalente des secteurs résidentiel-tertiaire et agricole**, à hauteur d'environ 30 % des 1 260 tonnes de particules émises (notamment utilisation du chauffage bois et travail des cultures). **L'estimation pour 2020 prévoit une baisse générale de ces émissions de 30 % sur le territoire**, passant à 880 tonnes. Après le secteur agricole, le secteur industriel deviendrait le 2^e émetteur avec une augmentation de 6 points, suivi du secteur résidentiel – tertiaire qui perdrait 10 points. En 2010, **pour les oxydes d'azote, le secteur industriel était le 1^{er} secteur en termes d'émissions** sur vos territoires : un profil atypique puisqu'en général les oxydes d'azote sont principalement émis par les transports. **Le scénario 2020 prévoit une baisse globale de 40 % des émissions**, passant de 5 700 à 3 400 tonnes d'oxydes d'azote émis. La répartition des secteurs resterait similaire à celle de 2010.

Retrouvez les données détaillées de l'inventaire sur le site www.atmo-npd.fr



ORIGINES DES GAZ À EFFET DE SERRE (GES) DIRECTEMENT ÉMIS

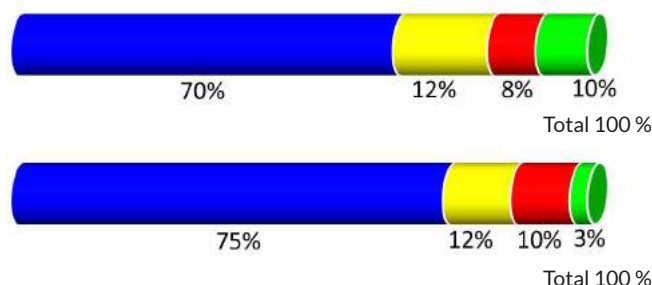
CLIMAT

**CA Maubeuge-Val de
Sambre et SMIAA**

4,4 millions de tonnes
équivalent CO₂*

**Départements du Nord
et du Pas-de-Calais**

78,2 millions de tonnes
équivalent CO₂*



- Industries, déchets, énergie et construction
- Résidentiel tertiaire
- Transports
- Agriculture + autres (sources d'origines naturelles, etc.)



Source : Inventaire **atmo** NPdC
A2010_M2012_V2

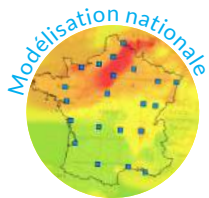
En 2010, la répartition des émissions de gaz à effet de serre (GES) en équivalent CO₂* de vos territoires est proche de la tendance du Nord et du Pas-de-Calais cumulés, avec cependant une part plus accentuée pour le secteur agricole (10 % au lieu de 3 % pour les deux départements cumulés). **Le secteur industriel occupe la 1^{ère} place émettant 70 % des 4,4 millions de tonnes de GES équivalent CO₂ issus du territoire. Le secteur résidentiel-tertiaire et les transports représentent respectivement 12 % et 8 % des émissions.**

* Le calcul des émissions de GES en équivalent CO₂ prend en compte 6 polluants : dioxyde de carbone (CO₂) dont les CO₂ Scope 2, méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), hydrofluorocarbure (HFC), perfluorocarbure (PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆). Les émissions sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ à l'aide des Pouvoirs de Réchauffement Globaux (PRG) moyens 2012 (CITEPA, Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique).

QUALITÉ DE L'AIR : QUELLE SURVEILLANCE ?

MOYENS ET TECHNIQUES POUR ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'AIR

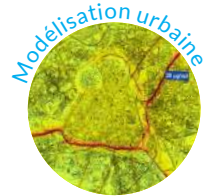
atmo Nord - Pas-de-Calais s'appuie sur des techniques de modélisation régionale et urbaine et dispose de stations de mesures de la qualité de l'air fixes et mobiles, de préleveurs et d'échantillonneurs. Son savoir-faire et son expertise permettent de prévoir et de surveiller la qualité de l'air sur l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais.



La plateforme **PREV'AIR** de modélisation continentale et nationale permet de prévoir la qualité de l'air pour l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules PM10 et PM2,5, jusqu'à une échelle de 5 km.



La plateforme **ESMERALDA** de modélisation inter-régionale et régionale permet de prévoir la qualité de l'air, avec une résolution spatiale jusqu'à 3 km sur le Nord et le Pas-de-Calais, pour l'ozone, le dioxyde d'azote et les particules PM10 et PM2,5. Elle intègre les données de l'inventaire **atmo Nord - Pas-de-Calais**.



La plateforme **Urban Air** de modélisation urbaine permet de prévoir la qualité de l'air avec une précision de 10 mètres, pour l'ozone, le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre (sur Dunkerque) et les particules PM10 (ainsi que les particules PM2,5 sur Douai). Ces modèles urbains sont disponibles sur les agglomérations de Lille et Dunkerque, et ceux de Douai et Saint-Omer sont en cours de développement. Les agglomérations d'Arras et de Béthune seront également bientôt dotées d'un modèle urbain.

6 stations mobiles



Réparties sur l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais, les **46 stations fixes de surveillance** mesurent en continu les concentrations des polluants atmosphériques. Ce dispositif est complété par **6 stations mobiles**, déplacées sur tout le territoire pour des mesures ponctuelles, ainsi que par des préleveurs et des tubes passifs.

46 stations fixes



des préleveurs

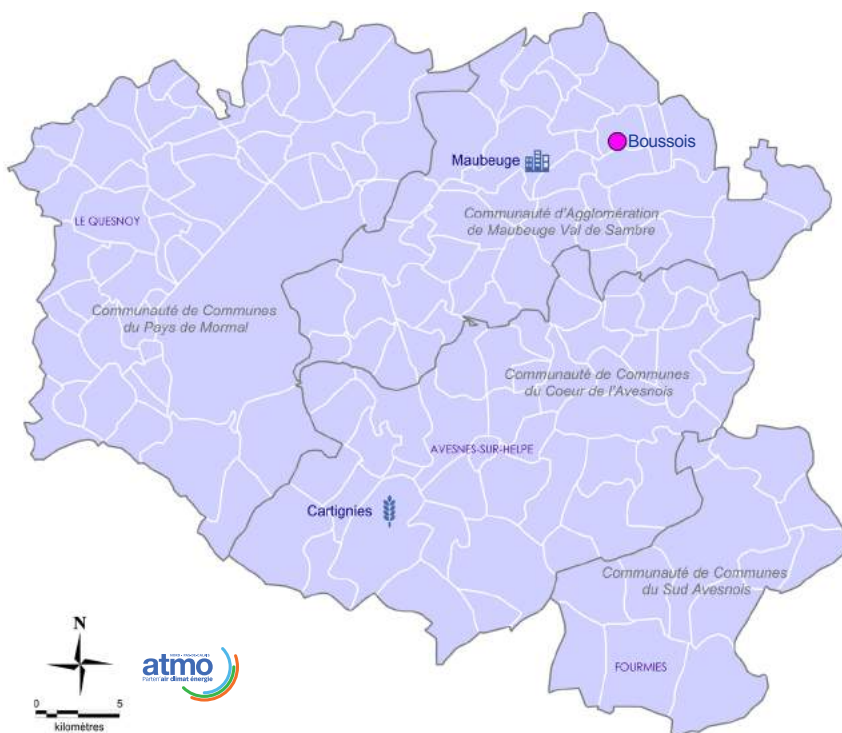


des tubes passifs



SURVEILLANCE SUR VOTRE TERRITOIRE

Points de mesures fixes et étude en 2015



- Dans le cadre du programme de surveillance de la qualité de l'air, l'influence d'une proximité industrielle dans le secteur de Boussois a été évaluée par le suivi des particules en suspension, du dioxyde de soufre et des oxydes d'azote.



Station fixe de Cartignies
atmo Nord - Pas-de-Calais

Typologie des stations fixes



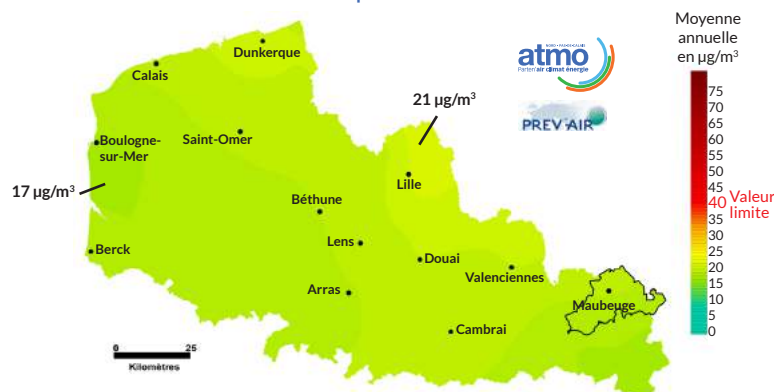
● Étude menée sur votre territoire en 2015

QUALITÉ DE L'AIR : QUELS RÉSULTATS EN 2015 ?

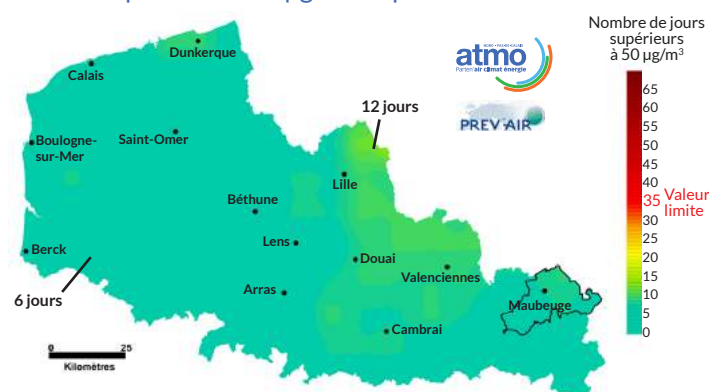
AU REGARD ...

... DE LA MODÉLISATION

Concentrations moyennes annuelles
de fond en particules PM10



Nombre de jours avec une concentration journalière
supérieure à 50 µg/m³ en particules PM10



Les cartes ci-dessus représentent, pour 2015, la **concentration moyenne annuelle de fond*** en particules PM10 (à gauche), et la **répartition du nombre de jours ayant enregistré une moyenne journalière en PM10 supérieure à 50 µg/m³**, également en condition de fond* (à droite). Les moyennes annuelles régionales sont à la fois **homogènes** (entre 18 et 22 µg/m³) et **inférieures à la valeur limite** (40 µg/m³). Le nombre de jours de dépassement est également **inférieur à la valeur limite** (35 jours tolérés par an). Les deux cartes mettent en évidence une augmentation des valeurs entre le littoral à l'ouest et la frontière belge à l'est, en particulier au niveau de la métropole lilloise, où les maxima régionaux sont atteints. La zone de Dunkerque se distingue aussi, mais dans une moindre mesure, par une augmentation de ces valeurs de fond*.

* Ces valeurs sont représentatives de la pollution en milieu urbain, périurbain ou rural, mais ne représentent pas la pollution de proximité (panaches industriels, proximité automobile).

... DES ÉPISODES DE POLLUTION



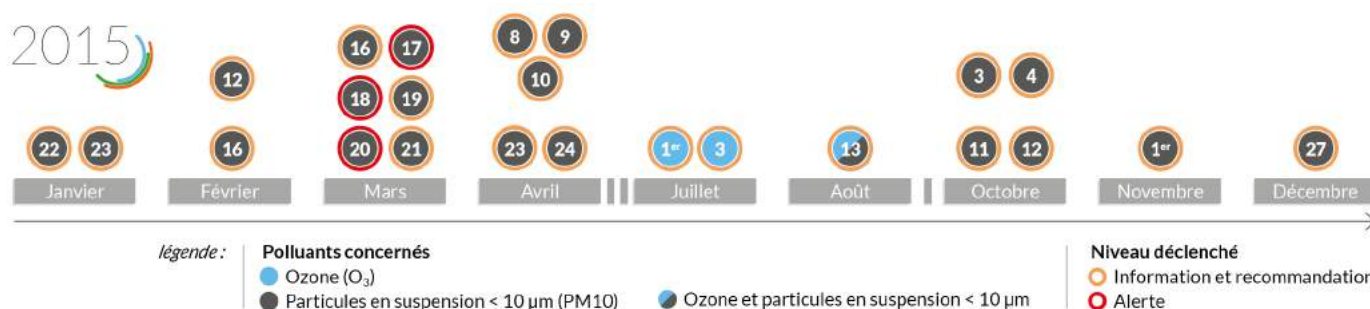
Cousolre
Agglo Maubeuge-Val de Sambre

En 2015, **12 épisodes** de pollution ont été recensés, pour une **durée totale de 24 jours**. Parmi ces épisodes, **10 répartis sur 21 journées** concernent les **particules PM10**. L'ozone fait son retour en 2015 avec un épisode de **2 jours en juillet**, ainsi que lors d'un **épisode d'une journée** au cours duquel les concentrations en particules ont également franchi le seuil d'information et de recommandation. Les épisodes se répartissent **tout au long de l'année**. Le **1^{er} trimestre** recense le nombre de jours d'épisodes le plus important avec **dix jours** et l'épisode le plus long, du **16 au 21 mars**. Il est à noter que les **3 journées d'alerte**, qu'ont connues le Nord et le Pas-de-Calais, se sont déroulées **durant ce trimestre**.

La diminution du nombre de jours d'épisodes entre **2014 (53 jours)** et **2015 (24 jours)** n'est **pas imputable à la modification des critères de déclenchement** mais essentiellement aux **conditions météorologiques rencontrées**.

* Un épisode de pollution correspond à un ou plusieurs jour(s) consécutif(s) au cours desquels les niveaux réglementaires de la procédure d'information et recommandation, ou d'alerte régionale ont été atteints.

RÉPARTITION DES ÉPISODES DE POLLUTION



Remarque : en 2015 aucun épisode de pollution n'a concerné le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre dans le Nord et le Pas-de-Calais.

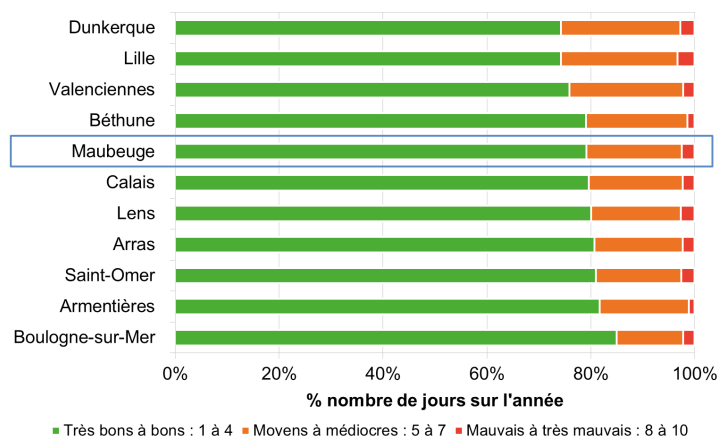
Source atmo Nord - Pas-de-Calais



... DE L'INDICE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

L'agglomération de Maubeuge a enregistré une qualité de l'air majoritairement bonne voire très bonne 79 % de l'année. Elle figure dans la moyenne, ce qui est cohérent avec sa taille, même si les différences entre les agglomérations sont peu marquées. Elle fait également partie des agglomérations enregistrant un nombre de journées avec une mauvaise qualité de l'air dans la moyenne : 8 jours d'indices mauvais à très mauvais pour l'agglomération de Maubeuge.

Indices Atmo de la qualité de l'air en 2015



À NOTER : L'indice Atmo d'une agglomération est calculé à partir des mesures des stations urbaines et périurbaines (pollution de fond) des 4 polluants suivants : ozone, dioxyde de soufre, particules PM10 et dioxyde d'azote. Le sous-indice le plus élevé, attribué à chacun de ces polluants, détermine la valeur globale de l'indice de la qualité de l'air, sur une échelle de 1 à 10. L'indisponibilité de quelques mesures peut entraîner un manque d'indices sur certaines agglomérations et des pourcentages peu comparables.



... DE LA RÉGLEMENTATION

Polluants	Respect des valeurs réglementaires annuelles		Episodes de pollution
	sur le territoire	au niveau du NPdC	
Dioxyde d'azote	●	●	NON
Particules PM10	●	●	OUI
Ozone	● OLT	● OLT	OUI
Dioxyde de soufre	●	●	NON
Monoxyde de carbone	-	●	nc

● valeurs réglementaires respectées ● valeurs réglementaires non respectées
- mesures absentes, non évaluables ou non représentatives (< 85% de données valides)
OLT : objectifs à long terme
nc : polluant non concerné par la procédure d'information et d'alerte du public

En 2015, les valeurs réglementaires sont respectées par toutes les stations de mesures de la Communauté d'Agglomération Maubeuge - Val de Sambre et du SMIAA, sauf les objectifs à long terme pour l'ozone (pour la protection de la santé humaine et pour la protection de la végétation). Ceci est également observé dans les autres agglomérations du Nord et du Pas-de-Calais. Même si la valeur limite journalière en particules PM10 est bien respectée, des épisodes de pollution ont néanmoins été ponctuellement observés pour les particules PM10 ainsi que pour l'ozone.

Retrouvez les valeurs réglementaires détaillées sur www.atmo-npdc.fr et dans le bilan annuel 2015 complet.

QUALITÉ DE L'AIR ÉVOLUTION SUR VOTRE TERRITOIRE DEPUIS 2007

CONCENTRATIONS DES PRINCIPAUX POLLUANTS RÉGLEMENTÉS MESURÉES PAR LES STATIONS DE FOND (URBAINES, PÉRI-URBAINES ET RURALES), EN % DES MOYENNES ANNUELLES PAR RAPPORT À L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2007



PRÉCAUTIONS DE LECTURE :

L'évolution importante en pourcentage ne traduit pas forcément l'évolution importante des concentrations.

Les moyennes sont calculées à partir d'un nombre de stations pouvant évoluer d'une année sur l'autre.

Les écarts observés peuvent être dus également aux variations interannuelles des conditions météorologiques.

Retrouvez le détail pour chaque polluant sur www.atmo-npdc.fr et dans le bilan annuel 2015 complet.

Les teneurs en ozone pour les stations de fond, au niveau de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre et du SMIAA, sont toutes plus importantes que le niveau de 2007 (sauf en 2012). Elles ont toutefois connu une baisse continue entre 2009 et 2012. A l'inverse, depuis 2012, les concentrations ne cessent d'augmenter (12 % plus élevées en moyenne qu'en 2007, soit 5 µg/m³).

Les concentrations en particules PM10 diminuent progressivement depuis 2007 avec une stabilisation entre 2014 et 2015 (baisse de 40 % depuis 2007, soit 12 µg/m³).

Les concentrations en dioxyde d'azote étaient supérieures à celles de 2007, jusqu'en 2013. En 2015, on observe une hausse de la concentration par rapport à 2014 (qui était alors à son minimum). Les niveaux ont baissé de 8 %, ce qui équivaut à une baisse de moins de 2 µg/m³. On a ainsi affaire à une évolution relativement stable des teneurs en dioxyde d'azote.

Les concentrations moyennes en dioxyde de soufre sont toutes très faibles et inférieures à la limite de détection des analyseurs, elles n'apparaissent donc pas sur le graphique. Les concentrations très faibles en dioxyde de soufre observées depuis 2007 confirment cependant la tendance à la baisse observée depuis le début de l'historique.

PERSPECTIVES

Ces résultats encourageants en 2015 n'altèrent pas, pour autant, notre attention et notre suivi des polluants atmosphériques.

Outre les mesures quotidiennes et l'estimation des polluants par la modélisation, la surveillance de la qualité de l'air doit également prendre en compte des polluants « émergents ».

Réduire les polluants présents dans l'atmosphère guide notre action et notre accompagnement auprès de nos adhérents (services de l'Etat, collectivités, industriels, associatifs) et de nos partenaires (chercheurs, etc.).

De nouveaux défis, de nouvelles priorités guideront notre réflexion en 2016. atmo Nord – Pas-de-Calais continuera à se mobiliser, au cours des prochains mois, pour assurer une surveillance et une évaluation fiables et précises, permettant d'informer la population et d'aider à la décision.

L'année 2016 sera aussi consacrée à définir, avec nos adhérents et ceux de l'ex Région Picardie, un programme d'actions commun, pour les cinq prochaines années.

Après une phase d'écoute et de discussions riches, nous œuvrons pour définir un programme de surveillance de la qualité de l'air ajusté aux territoires, en lien avec la Santé, le Climat et l'Energie. Celui-ci visera à améliorer nos connaissances, à accompagner vos projets et à mobiliser les meilleures techniques et expertises, pour la santé de nos populations et pour l'environnement.

L'enjeu est de taille puisque cette « feuille de route » devra allier des réponses météorologiques, pour assurer des mesures fiables à une approche territoriale prospective, pour faciliter la décision. Elle définira également les actions et les supports les plus pertinents pour étendre l'information et pour aider à la relayer sur les territoires, au quotidien et lors des épisodes de pollution.

Ce nouveau programme sera le socle pour faire fonctionner notre prochaine association, opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2017, à l'échelle de la nouvelle Région.



S'informer sur la qualité de l'air

atmo Nord – Pas-de-Calais vous propose des services d'informations gratuits :

- une information SMS ou email en cas d'épisode de pollution ;
- des SMS vous indiquant la qualité de l'air prévue pour le lendemain sur l'agglomération de votre choix ;
- une newsletter par email concernant la qualité de l'air en région et les actualités de l'association ;
- un relais de nos informations sur votre site, les réseaux sociaux, grâce aux outils clés en mains « Air + », mis à votre disposition.

atmo Nord – Pas-de-Calais met également à disposition ses supports pédagogiques.

Pour en savoir plus ou vous abonner, rendez-vous sur le site www.atmo-npdc.fr/publications/telechargements/accedez-aux-telechargements.html

CHIFFRES CLÉS 2015

46

SITES FIXES DE MESURES

107

ADHÉRENTS ET 37 SALARIÉS

345 250

PAGES VUES SUR NOTRE SITE

> 30

POLLUANTS SURVEILLÉS

29

ÉTUDES RÉALISÉES

28

ASSOCIATIONS DE SURVEILLANCE EN FRANCE

Semaine Européenne
du Développement Durable
du 30 mai au 5 juin 2016
Journée Nationale de la Qualité
de l'Air en septembre 2016

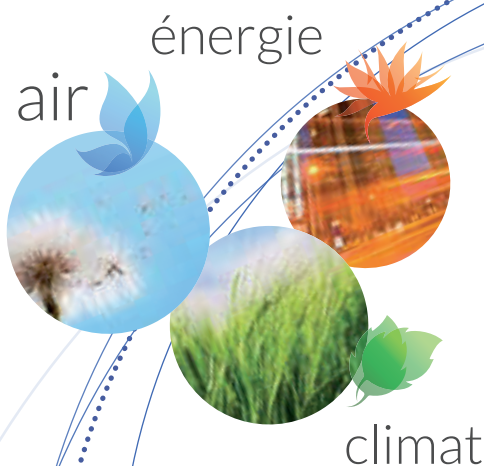
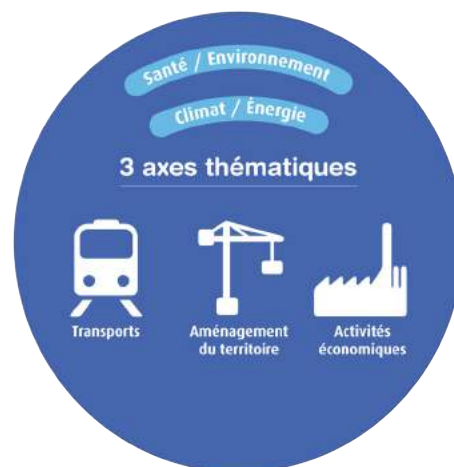
Association pour la surveillance et l'évaluation de l'atmosphère en Nord – Pas-de-Calais

NOTRE ORGANISATION

atmo Nord - Pas-de-Calais est constituée des acteurs régionaux mobilisés sur les enjeux de la qualité de l'Air, en lien avec la Santé, le Climat et l'Énergie (les collectivités, les services de l'État, les émetteurs de polluants atmosphériques, les associations). Ils définissent ensemble le Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air du Nord et du Pas-de-Calais. Le nouveau programme 2017-2021 est actuellement en cours d'élaboration.

NOS MISSIONS

S'appuyant sur ce programme, atmo Nord - Pas-de-Calais surveille les polluants atmosphériques, informe, alerte et met à la disposition de ses adhérents des outils d'aide à la décision pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets. Depuis 2011, plus de 100 études ont été menées sur le Nord et le Pas-de-Calais.



EN ADHÉRANT À ATMO NORD - PAS-DE-CALAIS, VOTRE TERRITOIRE :

contribue à une surveillance régionale indépendante, efficace et adaptée aux enjeux régionaux dans le cadre du « pacte associatif » (participation aux différentes réunions de concertation pour contribuer à définir les programmes d'actions Air Climat Énergie) ;

entre dans une dynamique collective, en participant aux programmes collectifs d'intérêt général avec d'autres partenaires, pour une mutualisation des moyens ;

bénéficie d'un accompagnement personnalisé dans le cadre du « pacte associatif », mais aussi sur des études plus spécifiques pour votre collectivité ou votre territoire.

atmo Nord - Pas-de-Calais
55 place Rihour - 59044 Lille Cedex
Tél. : 03 59 08 37 30 - Fax : 03 59 08 37 31
contact@atmo-npdc.fr
www.atmo-npdc.fr